

Journée d'échange « Co-construisons nos espaces publics » mercredi 18 juillet 2018

Organisée par la Ville de ChalonsurSaône, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Fédération Nationale des Arts de la Rue

9h30 – 10h

Accueil des participants

12h30 – 14h15

Déjeuner

10h – 10h30

Ouverture

Mot de bienvenue de Monsieur Gilles Platret,
Maire de ChalonsurSaône
D'un représentant de l'Association des maires
de France et des présidents
d'intercommunalité

De Monsieur Jean-Luc Prevost, Président de
la Fédération Nationale des Arts de la rue

14h30 – 15h30

Table – ronde

Le 1% Travaux Publics pour la création artistique dans l'espace public : un nou- veau dispositif de politique culturelle

La volonté politique pousse depuis plusieurs années à une fabrique de la ville en commun, à laquelle la création artistique dans l'espace public participe. Les interventions artistiques révèlent les potentiels de la ville et des territoires, accompagne les transformations et en facilite l'appropriation. Plusieurs collectivités territoriales œuvrent dans ce sens et ont pu constater les plus-values sociales et économiques de ce type de dynamique.

Quels sont les retours d'expériences des territoires ?

Quels dispositif de financement pérenne pour la création artistique dans l'espace public ?

Quels seraient les outils et procédures d'application adaptés facilités et vertueux au bénéfice des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national ?

10h30 – 11h30

Table – ronde

Sécurité et sûreté : contexte et enjeux pour la création et la diffusion artis- tique dans l'espace public

Depuis novembre 2015, il est demandé aux organisateurs d'événements culturels de mettre en place un dispositif global de sécurité du public intégrant les notions de sécurité et de sûreté, sans définition juridique de cette dernière. Sur le terrain, ces mesures induisent un transfert de responsabilité et de charge de l'Etat vers les organisateurs et les collectivités territoriales, premiers acteurs à assumer les surcoûts qui en découlent.

Quelles conciliations entre impératifs de sécurité et de sûreté et libertés de création et de diffusion artistiques ?

Comment se prémunir de l'impact qu'engendrent ces dispositifs de sûreté sur l'économie de la culture ?

15h30 – 16h30

Echange avec la salle

11h30 – 12h30

Echange avec la salle

16h30 – 17h00

Discours de clôture
Suivi d'un cocktail